



INSTITUT SAINT-JOSEPH
Association sans but lucratif

55, Rue Gustave Boël – 7100 La Louvière
www.isjla Louviere.be

La Louvière, le 16 octobre 2013.

Réf : CPa/20132014/LL/29

OBJET : MESURES DE SECURITE A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR DU BATIMENT.

Madame, Monsieur,

Suite à des intrusions dans nos bâtiments et les problèmes de sécurité que cela engendre, nous sommes amenés à prendre des dispositions particulières quant aux accès à notre établissement en dehors des heures de cours.

A partir du 4 novembre, **les lundi, mardi, jeudi et vendredi, les portes et grilles de l'Institut seront fermées à 16h45 et le mercredi à 13h30.** L'accès à la garderie sera fera exclusivement par la grille verte de l'entrée des élèves. Il ne vous sera donc plus possible de stationner dans l'enceinte de l'école après ces heures.

Par ailleurs, au vu de la densité de voitures constatée lors de l'entrée et de la sortie des élèves et afin de pouvoir garantir les cours d'éducation physique, les directions de l'Institut souhaitent vous sensibiliser sur la mobilité dans l'enceinte de l'établissement et ce, dans **l'intérêt de la sécurité de vos enfants** et de la fluidité du trafic. Le matin, veuillez ne pas tarder à quitter l'enceinte de l'école et, en tout état de cause, **libérez les terrains de basket pour 8h45.** Le soir, veuillez à ne stationner qu'à partir de 14h45 au plus tôt. **DANS TOUS LES CAS, LAISSER L'ACCES LIBRE VERS LES BORNES AUTOMATIQUES.** Cette consigne nous est **IMPOSEE** par les services de secours.

Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration. Le non-respect de ces quelques règles pourraient nous amener à interdire l'accès voiture dans l'enceinte de l'école.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

M. Trempont
Directeur

C. Yernaux
Directrice

L. Lefèvre
Directeur – Mandataire PO